

MAIRIE
LE POIRE SUR VELLUIRE
3 RUE PIERRE BALLARD
85770 LE POIRE SUR VELLUIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU mardi 13 février 2018

Président :

Alain REMAUD

Secrétaire(s) de séance :

Élisabeth DIEDRICH

Présents :

A.REMAUD – P.LECOINTE – A.BENETEAU – E.DIEDRICH - S.MANCEAU – C.POUVREAU - F.THENAISIE – J.M OLLIVIER – P.BICHE – M.DE OLIVEIRA

Absents :

X. GRILLO (pouvoir à A.REMAUD) – M.HAPIOT – C.VEILLON – M.RAMBAUD

Le Conseil Municipal:

- autorise le Maire à signer le devis de SAS VEILLON pour l'achat de billons concernant des travaux sur la clôture du Communal. Montant HT: 4840 €. A l'unanimité.
- Décide de vendre le véhicule communal RENAULT EXPRESS pour un montant de 800 €. A l'unanimité.
- Crée un Comité Consultatif d'Aide Sociale. A l'unanimité.
- Autorise le Maire à solliciter des subventions auprès du département, de la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la statue de l'Église "Notre Dame du Bon Secours". A l'unanimité.
- Décide d'adhérer à la FDGDON pour 2018. Montant HT: 110.50 €
- Décide de la participation pour 2018 à l'école privée: 710 € par enfant du Poiré-sur-Velluire. A l'unanimité.
- Autorise le Maire à signer une convention "permis de conduire" avec la mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. A l'unanimité.
- Arrête le Plan Local d'Urbanisme. A l'unanimité.
- Autorise le Maire à signer deux conventions SYDEV: Aménagement Centre Bourg : 5.782 € et Extension du réseau au lotissement du Cormier : 6.210 €. A l'unanimité.
- Décide de retenir l'option bi-couche calcaire pour les travaux d'aménagement sur la place du Marché. A l'unanimité.
- Autorise le Maire à signer la motion en faveur de la voie rapide Fontenay-le-Comte / Rochefort. A l'unanimité.

Pour extrait :

En Mairie, le 14 Février 2018

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

